

Blois, le 6 octobre 2021

### **UN MUSÉE NUMÉRIQUE « MICRO-FOLIE ITINÉRANTE » DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE LOIR-ET-CHER**

**Le conseil départemental de Loir-et-Cher et la DRAC Centre-Val de Loire ont signé ce 6 octobre un Contrat départemental de lecture itinérance afin de déployer, dans le réseau des bibliothèques de Loir-et-Cher, un musée numérique nommé « La Micro-Folie itinérante ». Ce dernier offrira, dès janvier prochain, une nouvelle offre culturelle et numérique de proximité, à tous les Loir-et-Chériens.**

Maryse Persillard, conseillère départementale de Loir-et-Cher, et Fabrice Morio, directeur de la DRAC Centre-Val de Loire représentant Madame la Préfète de Région, ont signé ce mercredi 6 octobre un Contrat départemental de lecture itinérance (CDLI). Fort de son succès lors de sa période de test en 2021, le musée numérique « Micro-Folie itinérante » se déploiera, dès le début d'année 2022, dans le réseau des bibliothèques de Loir-et-Cher afin de permettre à tous les habitants en milieu rural d'accéder à la culture artistique et patrimoniale. Cette action s'inscrit pleinement dans le plan départemental en faveur de la lecture publique 2018-2026.

Ce CDLI représente un engagement financier de 192 000 € du département sur 3 ans, l'État apportant son soutien par une contribution à hauteur de 96 000 €.

#### **Le conseil départemental répond à plusieurs besoins avec cette opération :**

##### **1- Faciliter l'accès à la culture et au patrimoine national dans les communes rurales**

En amenant à proximité les œuvres de 12 établissements nationaux prestigieux tels que le musée du Louvre, le château de Versailles ou encore le Centre Pompidou, la Micro-Folie est l'occasion de proposer dans les bibliothèques qui l'accueillent une nouvelle programmation culturelle autour de conférences et d'ateliers animés par une médiatrice du conseil départemental. En dehors de cette programmation, la Micro-Folie reste accessible à tous les publics, permettant ainsi un accès individuel ou familial.

##### **2- Accompagner l'innovation et les usages numériques**

Depuis 2014, le conseil départemental propose un projet « culture numérique et lecture publique » renforcé par l'obtention en 2019 du label « Bibliothèque Numérique de Référence ». La Micro-Folie vient compléter les propositions numériques en apportant à tous les publics des contenus culturels, artistiques et patrimoniaux sous un angle ludique et accessible. Ce dispositif attractif et intuitif renforce les outils de familiarisation aux usages numériques ainsi que le rayonnement des bibliothèques sur leur territoire.

### 3- Développer des actions artistiques et culturelles

En s'appuyant sur des structures culturelles et sociales avec lesquelles un partenariat existe sur le département, la Micro-Folie itinérante touchera un public fragile ou éloigné de la culture : les seniors en EHPAD, les personnes en situation de handicap, les personnes en situation d'illettrisme et/ou d'illectronisme...

Le Loir-et-Cher est le **premier département à acquérir une Micro-Folie itinérante**, marqueur fort de sa volonté de rendre la culture accessible à tous. Le département permet ainsi à des collectivités ou structures de « tester » ce musée sur une période de 3 à 6 mois avant qu'elles ne se portent elles-mêmes potentiellement acquéreurs.



Site internet des musées numériques « Micro-Folie » :

[https://lavillette.com/page/micro-folie\\_a405/1](https://lavillette.com/page/micro-folie_a405/1)

Vidéo de présentation :

<https://www.youtube.com/watch?v=LnTI7NHYOjA>

Dès janvier 2022,  
retrouvez la Micro-Folie itinérante à la médiathèque de la Fonderie à Fréteval.

D'autres tests sont déjà programmés par la suite  
dans les médiathèques de Saint-Laurent-Nouan et de Vineuil.

Le programme sera prochainement publié et régulièrement mis à jour  
sur le site <http://lecture41.culture41.fr/>